UNE VISITE A L'INSTITUT DE STOMATOLOGIE, A LILLE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

L'idée directrice est celle-ci : Faire quelque chose de nouveau, de net, de pratique, de bien français ayant surtout en vue la formation d'étudiants capables, tout en donnant des soins aux indigents.

Au rez-de-chaussée on remarque les vastes vestiaires pour hommes et femmes, le poste de compresseur d'air, le lo-

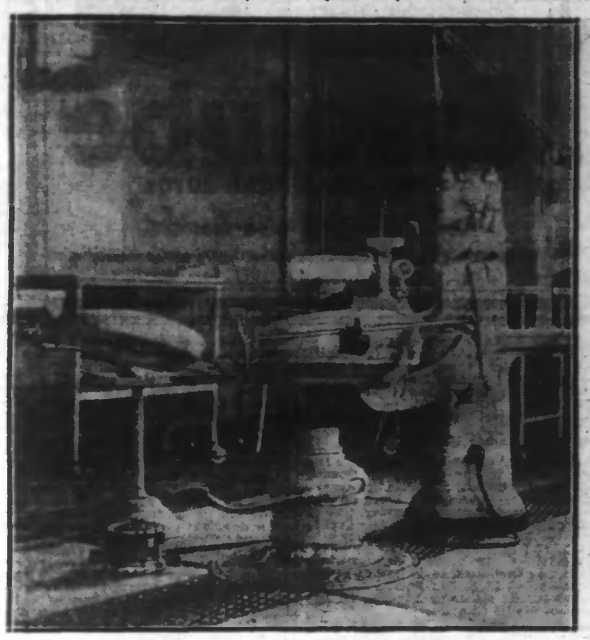

UNE VUE DE LA SALLE DE TECHNIQUE OPERATOIRE.

gis du concierge, le vaste vestibule d'entrée.

Au premier étage, se trouve le secrétariat, le bureau du directeur M. Caumartin, le service d'orthopédie, la salle d'attente du public, les salles d'examen, d'intervention, de stérilisation, d'opération, de technique opératoire, de repos, qui se suivent en une logique parfaite. La salle de technique opératoire est notamment un modèle d'agencement pratique. Elle comporte installations de gaz, d'eau, d'électricité selon les dernières découvertes modernes.

Au second étage sont installés les services de prothèse dentaire, comprenant la radiographie dentaire, l'application des rayons ultra-violets et autres, une salle de clinique de prothèse mobile, un grand laboratoire de prothèse dentaire, une salle de démonstration de prothèse dentaire, une salle d'honneur avec Musée. Bibliothèque.

Enfin, au troisième étage de l'établissement on trouvera une salle d'examens microscopiques, un laboratoire de bactériologie, une salle de collation, une salle de cours pourvue d'appareils de cinéma et de projection fixe, et comprenant 104 places.

Nous glissons rapidement sur les détails d'ordre secondaire, mais nous nous faisons un plaisir de signaler que ces résultats sont le fruit du long effort du docteur Caumartin, encouragés à leurs débuts par M. G. Lyon, le regretté recteur de l'Université de Lille, puis par son successeur M. Châtelet.

Le 3 juillet 1933, avait lieu la pose de la première pierre de l'Institut de Stomatologie. L'œuvre si belle, si utile arrive à sa conclusion. Voici le tableau des cérémonies prévues à l'occasion de l'Inauguration de l'Institut.

Les fêtes de l'Inauguration

10 h. 55. — Arrivée à la gare de Lille de M. le ministre de la Santé Publique et de M. le directeur de l'Enseignement Supérieur, représentant M. le ministre de l'Education Naitonale. — Réception à l'Hôtel de Ville. — 11 h. 30, séance inaugurale dans l'Amphithéâtre de l'Institut ; Allocution de M. le Recteur ; Discours de M. le docteur Soleil, directeur adjoint de l'Institut, remplaçant M. le docteur Caumartin, malade ; Discours de M. le Ministre. — 12 h. 30, vin d'honneur dans la grande bibliothèque de l'Institut. — Déjeuner intime à la Cité Universitaire. — 15 h., visite de l'Institut de Stomatologie et de l'Institut de Médecine légale et sociale. — 17 h., visite de l'Hôpital Sanatorium et des chantiers de la Faculté de Médecine et de la Cité Hospitalière. — 19 h., départ de M. le ministre. — 20 h., banquet de clôture du Congrès sous la présidence de M. le directeur de l'Enseignement Supérieur, représentant M. le ministre de l'Education Nationale.

LE PROJET DE LOI
tendant à accorder les pleins pouvoirs au Gouvernement

L'article unique du projet de loi tendant à obtenir du Parlement une délégation, est ainsi conçu :

« Le Sénat et la Chambre des députés délèguent au Gouvernement le pouvoir de prendre jusqu'au 31 décembre 1935, toutes dispositions ayant force de loi propres à réaliser l'assainissement des finances publiques, la reprise de l'activité économique, la défense du crédit public et le maintien de la monnaie.

» Ces décrets, pris en Conseil des ministres, seront soumis à la ratification des Chambres avant le 31 juillet 1936 ».

L'exposé des motifs

Voici, d'autre part, le texte de l'exposé des motifs du projet de loi tendant à obtenir du Parlement une délégation pour prendre toutes mesures propres à réaliser l'assainissement des finances publiques, la reprise de l'activité économique, la défense du crédit public et le maintien de la monnaie :

« Messieurs, le projet de délégation de pouvoirs que le Gouvernement dépose aujourd'hui devant vous répond à une situation grave dont le redressement exige des mesures immédiates. Les circonstances font au Gouvernement un devoir de présenter au Parlement et au pays un tableau d'ensemble qui leur permette de porter à cet égard un jugement éclairé sur les décisions qui s'imposent.

» Depuis deux semaines, une suite d'événements d'une rare ampleur, qui se sont accentués très sérieusement au cours des dernières journées ont fortement diminué les réserves métalliques de l'Institut d'émission bien que par sa masse même notre stock d'or doive offrir une résistance considérable, il est certain que l'extension du mouvement actuel risquerait de menacer le franc, si le Gouvernement responsable des destinées du pays et gardien du patrimoine national n'était pas décidé à barrer la route aux tentatives de ceux qui doutent de son courage.

» Soucieux de marquer notre inébranlable résolution de maintenir la valeur de notre monnaie, nous vous demandons aujourd'hui de nous donner le moyen d'entreprendre sur l'heure cette œuvre de salut.

Les assauts de la spéculation contre le franc

» La spéculation internationale, encouragée par les profits qu'elle venait de réaliser en jouant à la baisse d'une monnaie étrangère, s'est attaquée successivement aux devises des pays du bloc-or, mise en échec par les mesures de défense prises en Hollande et en Suisse, elle s'est retournée contre notre monnaie.

» A la suite de campagnes complaisamment propagées par certains milieux financiers et certains organes de presse étrangère, la devise française a été l'objet d'attaques réitérées. Il en est résulté, non seulement des sorties d'or considérables de la Banque de France, mais une contraction corréiative du marché monétaire qui a entraîné, notamment, des remboursements de bons du Trésor et un relèvement des taux d'intérêt à court terme.

» En même temps, sur le marché des valeurs, le cours des fonds publics a accusé une baisse sensible alors que les titres à revenu variable bénéficiaient, au contraire, d'une hausse importante.

» Quelques chiffres souligneront l'amplitude de ces mouvements : les sorties d'or qui du 1er au 17 mai avaient atteint un milliard se sont élevées du 17 au 24 mai à plus de trois milliards de francs. Sur le marché monétaire on a observé une tension extrêmement accentuée du taux des reports sur devises étrangères. C'est ainsi que le report sur la livre à un mois est passé de 0 fr. 12 le 1er mai à plus de 2 fr. le 27 mai, faisant ressortir pour les capitaux placés dans ces opérations un taux de rendement de l'ordre de 30 % l'an. Parallèlement, il a fallu relever le taux officiel d'escompte de la Banque de France, le taux des bons ordinaires du Trésor et le taux des bons de la Défense nationale respectivement de 2 1/2, 2 3/8 et 3 % à 4 et 4 1/2 %.

La situation de la Trésorerie

Ainsi, au cours des deux dernières semaines, la situation s'est aggravée rapidement.

Certes, lors de ses dernières auditions à la commission des finances du Sénat, le 30 avril, et à la commission des finances de la Chambre, le 7 mai, le ministre des finances avait pu, tout en indiquant qu'il serait à bref délai nécessaire de prendre de nouvelles mesures pour résorber le déficit budgétaire, déclarer que la situation de la trésorerie ne lui causait pas d'inquiétude immédiate en raison des autorisations d'émission dont elle disposait.

Mais il avait formellement précisé que cette situation était subordonnée au maintien du crédit public.

A quoi servirait-il en effet, de disposer d'autorisations d'émission si les valeurs du trésor ne devaient plus trouver preneur ?

Sans doute un emprunt des P.T.T. a-t-il été placé en ces derniers jours avec un très réel succès, puisque les souscriptions recueillies ont excédé le montant initialement prévu. Mais on doit reconnaître que les disponibilités qu'il a fournies au trésor n'ont permis que de faire face à des décaissements particulièrement élevés en raison des circonstances et qu'il est, par conséquent, urgent de prendre d'autres dispositions pour assurer l'aisance des caisses publiques.

Une évolution grave

La situation qui vient de vous être exposée est le résultat d'une évolution grave que le gouvernement ne peut enrayer qu'en vous demandant les moyens d'assurer un redressement immédiat.

Pourquoi la spéculation a-t-elle pensé que le franc constituait un terrain favorable à ses attaques ? Rien en dépit de la crise persistante ne pouvait justifier de réelles alarmes sur le terrain économique, puisque si l'on envisage les différents indices de l'activité et des prix, on y constate des symptômes certains d'amélioration.

» Le mois d'avril accuse en effet une légère hausse des prix de gros et une résorption sensible des stocks.

L'activité industrielle marque également une légère reprise ; le chômage est en régression. L'écart entre les prix extérieurs et intérieurs a diminué.

Rien dans la situation des banques ne pouvait offrir la moindre prise ; les établissements français ont, en effet, une position extrêmement forte et leur liquidité les met à l'abri de toute épreuve.

Rien ne pouvait, enfin, du point de vue monétaire, provoquer une véritable inquiétude puisque le franc demeure gagé à concurrence de 80 % par l'encaisse or de la Banque de France.

Le déficit budgétaire

Mais, ainsi que le ministre des finances l'indiquait aux commissions des finances, au début du mois, une ombre subsiste dans ce tableau. Malgré les mesures de redressement intervenues depuis quatre ans, le déficit budgétaire n'est pas encore résorbé.

Ce déficit, en lui-même, ne serait pas inquiétant, car un pays comme la France, doué de ressources aussi variées, aurait pu supporter sans dommage un budget en déséquilibre de quelques milliards si le fait avait été occasionnel.

C'est la répétition du déficit qui, en alourdissant la dette publique, finit par créer un état de défiance et, par là, une menace pour la nommaie.

Aux yeux des Français et surtout des étrangers, cette permanence du déficit est le signe que notre pays se maintient à un niveau de dépenses qui ne correspond plus à ses facultés contributives et qui, en exigeant des appels réitérés au crédit, risquerait finalement de tarir la source même des emprunts.

Plus de 27 milliards de déficit en cinq ans

Il faut rappeler, en effet, que les exercices 1930-31, 1931-32, 1932, 1933 et 1934, se sont soldés par des excédents de dépenses s'élevant respectivement à 2.638 millions, 5.508 millions, 6.017 millions, 7.036 millions et 6.418 millions soit un total de découverte pour le trésor de 27.617 millions.

L'importance d'un tel chiffre suffit à marquer de quel poids a pu peser sur l'économie nationale l'excès des charges publiques au cours d'une période qui a vu se développer une crise sans précédent, encore faut-il ajouter que dans le temps même ou subsistaient les déficits du budget ordinaire des programmes considérables de dépenses exceptionnelles étaient adoptés, qui étaient, eux aussi, financés par l'emprunt et accroissaient le poids de la dette d'un montant équivalent.

Un tel endettement a rendu nécessaire chaque année l'inscription au budget de nouveaux crédits pour le service des emprunts crédits croissant sous la double influence de l'augmentation du volume des émissions et de la tension du taux de l'intérêt.

Aujourd'hui c'est à plus de trois milliards que s'élève le poids annuel des arrérages de ces emprunts. Du point de vue du marché financier, les appels répétés au crédit public, auquel procédaient d'ailleurs non seulement l'Etat, mais toutes les collectivités, ont empêché la baisse du taux de l'intérêt et ont rendu plus difficile pour les entreprises privées le recours à l'épargne.

A ce double titre, ils ont certainement contrarié les efforts entrepris pour ranimer l'activité économique. Le déséquilibre persistant du budget a donc été, en définitive, un facteur important de l'accentuation de la crise. Il serait injuste d'oublier que les pouvoirs publics ont, à plusieurs reprises, fait de méritoires efforts pour atténuer le déficit.

Dès juillet 1932, le parlemnt était saisi d'un important programme financier. Le mois de septembre suivant voyait se réaliser la conversion d'une masse considérable de nos fonds publics, conversion qui a entraîné une économie annuelle de plus de un milliard.

S'il est fâcheux que le redressement n'ait pu être poursuivi avec toute l'ampleur et la célérité désirables dès l'année 1932, on doit reconnaître que l'année 1933 a été marquée par des efforts non encore complets, mais qui témoignaient cependant que la volonté du gouvernement et du parlement d'enrayer l'excès de la défense.

Le train de vie de l'Etat doit être réduit

Enfin l'œuvre réalisée au Printemps de l'année dernière est dans toutes les mémoires : Sans les décrets d'avril 1935, la situation financière du pays eut été à l'époque certainement compromise.

Il n'en reste pas moins que l'Etat français a établi son « train de vie » à un niveau que ne devait plus permettre l'étiage normal de ses recettes permanentes. De l'époque d'aisance et de facilité datent les augmentations de dépenses qui entretiennent aujourd'hui encore la crise de nos finances sous peine d'être acculé aux plus sérieuses difficultés l'Etat ne peut laisser se développer davantage les conséquences des dispositions prises à l'époque des trésoreries pléthoriques et des excédents fiscaux.

Comment sortir de l'impasse ou nous a conduits la persistance de l'illusion d'un retour providentiel à une période de prospérité ? Comment parer aux graves difficultés qui en résultent aujourd'hui pour la trésorerie et la monnaie elle-même ?

Mesures à prendre

Assurément du point de vue technique pour remédier aux sorties d'or massives à la tension des reports, au remboursement des bons, des mesures d'ordre également technique peuvent être et sont d'ailleurs déjà prises. Elles tendent à élever le prix de l'argent et par conséquent à décourager la spéculation et à retenir les capitaux.

Mais ces mesures à elles seules ne sauraient être suffisantes ainsi qu'en témoignent les sorties d'or des trois dernières journées qui en dépit des relèvements successifs du taux de l'escompte ; se sont élevées à près de 3 milliards et pour la seule journée du 27 mai à 1.160 millions. Si l'on veut mettre un terme à cette hémorragie de l'or il faut envisager des remèdes de nature à rassurer pleinement l'opinion en se préoccupant non seulement de l'aspect technique mais de l'aspect psychologique de la situation.

Il importe en effet que le gouvernement prouve à l'opinion qu'il est formellement décidé à agir rapidement et notamment sur l'une des causes essentielles des difficultés de l'heure : Le déficit du budget.

La dévaluation inopérante et dangereuse

Certains proposent comme remède une dévaluation de la monnaie. Le Gouvernement est et reste convaincu qu'une telle mesure n'apporterait aucune solution au problème. Sans doute la réévaluation de l'encaisse de l'institut d'émission procurera-t-elle certaines ressources. Mais ces ressources seraient insuffisantes pour assurer le redressement de la situation financière, étant donné qu'elles ne se renouvelleraient pas, et qu'elles ne sauraient, par conséquent, apporter, soit au budget, soit au trésor qu'un soulagement temporaire.

Les partisans de la dévaluation attendent, il est vrai, de cette opération, un autre avantage. Ils escomptent une hausse nominale des cours sur les marchés intérieurs, d'où résulteraient, au profit du Trésor, des recouvrements fiscaux plus abondants.

Le relèvement du niveau des prix, l'enchérissement du coût de la vie, auraient pour effet général de favoriser les débiteurs, en particulier l'Etat, dont la dette se trouverait sensiblement allégée en valeur réelle.

Un tel raisonnement ne pourrait séduire que si l'activité économique consécutive à une dévaluation n'était pas de nature factice et de durée précaire. Or l'altération de l'étalon des valeurs ne saurait créer un enrichissement véritable du pays.

Au surplus, comment ne pas apercevoir que la dévaluation entraînerait en définitive un appauvrissement général dans une nation qui comme la France compte 20 millions de déposants dans les caisses d'épargne, 7 millions de porteurs de rentes et obligations et 8 millions d'assurés sociaux sans parler de tous ceux dont le salaire, la pension ou la retraite constitue le seul moyen d'existence. Aussi bien du point de vue strictement financier.

La dévaluation, à moins d'être considérable — et ses inconvénients sociaux sont alors dirimants — ne résoud nullement le problème budgétaire puisqu'elle n'accroît les recettes que dans une mesure médiocre et le plus souvent temporaire.

Si elle s'engageait dans cette voie la France se retrouverait donc bientôt devant un problème au moins aussi grave que celui qui se pose au gouvernement actuel. En tendant une politique d'économies apparemment inutile la manipulation de la monnaie n'aurait fait que retarder sa mise en œuvre et accroître sa difficulté.

Cependant, le crédit public aurait subi dans l'intervalle la plus grave des atteintes.

Equilibre budgétaire et assainissement économique

La solution du problème budgétaire est donc indispensable. Toutefois, elle ne saurait constituer ni un tout, ni une fin. Réaliser l'équilibre rigoureux des charges et des ressources de l'Etat dans la torpeur, l'inertie et la défiance économiques ne fournirait qu'une satisfaction temporaire et laisserait subsister les racines du mal. Nous tenons la condition pour nécessaire mais non pour suffisante. Le strict ajustement des comptes de l'Etat ne suffit point, en effet, à garantir le salut financier. Le redressement du budget doit lui même s'intégrer dans un ensemble de mesures d'autorité destinées à imprimer une vie nouvelle l'économie générale du pays.

C'est la raison pour laquelle nous demandons au Parlement que la délégation de pouvoirs qu'il accepterait de nous conférer dépasse le domaine financier et s'applique à tout un assainissement économique indispensable.

Stabilisation des monnaies

Dans le domaine international le Gouvernement est résolu à faire tous ses efforts pour favoriser la stabilisation des monnaies et à collaborer en même temps par des propositions constructives à l'élargissement du commerce international.

Il pense à cet égard qu'entre pays vivant dans des conditions économiques essentiellement comparables et maintenant pratiquement entre eux des parités monétaires fixes ; il doit être possible de développer très sensiblement les échanges. Rien ne saurait mieux que ce double effort préserver le monde d'une nouvelle compression des prix or qui signifierait une accentuation nouvelle de la crise et il est permis de penser qu'il rencontrerait aujourd'hui partout des dispositions plus favorables qu'à aucun moment par le passé.

Les prix de revient

Dans le domaine intérieur, le Gouvernement entend aussi faire œuvre positive en agissant notamment sur les éléments du prix de revient. Le taux de l'intérêt doit s'abaisser à la suite de l'exécution du programme de redressement financier. La confiance dans la stabilité du franc fera disparaître la prime d'assurance contre le risque monétaire qui s'incorpore actuellement.

Allégements fiscaux

Le Gouvernement voit aussi dans l'allégement des impôts les plus directement incorporés aux prix de revient, l'un des premiers objectifs de la diminution des dépenses publiques.

Persuadé qu'une telle initiative prise à bon escient doit aboutir à un relèvement des recettes publiques il ne se laissera pas détourner de cette voie aussitôt que le crédit de l'Etat aura été définitivement restauré.

Nul doute qu'au cours de ces dernières semaines, l'opinion, dans son inquiétude, n'ait de beaucoup dépassé une juste et saine appréciation des faits ; nul doute non plus que la spéculation n'ait encore dévancé l'opinion. Pour éclaircir l'une et réprimer l'autre et les ramener à une exacte compréhension de la situation réelle de la France ; il faut un vote du Parlement qui affirme sa volonté de maintenir la monnaie, le crédit public, les finances, l'activité économique et qui donne au Gouvernement l'autorisation de prendre avec la rapidité indispensable les mesures urgentes et nécessaires qui traduiront cette volonté en actes immédiats.

une Source aux fruits...
quel délice !

Elle jaillit fraîche, pure, près VICHY
On l'embouteille avec le gaz naturel de la Source et l'exquise saveur de fruits frais : citrons ou framboises.
Pour calmer votre soif en toute sécurité, voilà une délicieuse boisson naturelle !

PRÈS VICHY
Château Robert
"la Source jaillissante aux fruits frais"
9322

Un enfant mangé vivant

Un enfant qui a des Vers est vraiment mangé vivant : il dépérit, il est maigre, il tousse ; il est indispensable de lui donner immédiatement la fameuse cure de Vermifuge Lune. En trois jours les Vers sont expulsés et l'appétit sera revenu. Exigez la véritable cure de Vermifuge Lune qui coûte 6 francs chez votre pharmacien. C'est moins cher que la maladie. 9001

UN PROJET DE RÉSOLUTION SOCIALISTE EN FAVEUR DE LA R. P.

Voici le texte de la proposition de résolution que M. Frossard a été autorisé à déposer par le groupe socialiste :

« La Chambre donne mondat à la commission du suffrage universel de lui rapporter dans le délai de huit jours, une proposition de loi instituant pour les élections législatives, le scrutin de liste avec représentation proportionnelle sans prime ni panache.

» Dans son exposé des motifs, M. Frossard indique qu'un tel scrutin assurerait à tous les partis, leur part exacte de représentation. Il pourrait s'accompagner, ajoute-t-il, selon le vœu public, d'une réduction sensible du nombre des députés. Il paraît souhaitable de l'appliquer à de vastes circonscriptions. Mais on conçoit parfaitement qu'il s'inscrive dans le cadre départemental. Sur ce point, la Chambre décidera.

» La Chambre comprendra, j'en suis sûr, conclut M. Frossard, que l'institution de la R. P. l'aiderait à corriger les excès des compétitions électorales, les surenchères de la démagogie dans les assemblées et à restaurer enfin dans sa plénitude pour en imposer le respect à toutes les minorités agissantes, la souveraineté populaire ».

UNION MUTUELLE DES BLESSÉS DE LA TÊTE DU NORD DE LA FRANCE

Les membres de cet important Groupement sont priés d'assister aux funérailles de M. Marcel Vandestienne, Chevalier de la Légion d'Honneur (Trépané de Guerre) qui auront lieu à Lille, jeudi 30 mai, à 10 h. 30.

Rendez-vous au drapeau à l'Hôpital Saint-Sauveur, à 10 h. 15.

ACCIDENT FERROVIAIRE EN U. R. S. S.

L'Agence Tass annonce qu'à la station de Jidhor du chemin de fer Sud, et par la faute d'un mécanicien, un train de passagers allant en direction de Rostov et Kharlov, a déraillé. Vingt-sept personnes ont été blessées, dont quatre grièvement.

LA JOURNÉE NATIONALE DU BOUTON D'OR

L'Armée du Salut organise au profit de ses Œuvres sociales, sous le haut patronage de M. le Président de la République, la Journée Nationale du Bouton d'Or, qui aura lieu le dimanche 16 juin, dans toute la France et l'Algérie.

Ce jour-là, trente mille quêteurs et quêteuses de tous âges, de toutes conditions, de toutes confessions et de tous partis politiques, rivaliseront d'émulation et de zèle charitable pour offrir au public la petite fleur, symbole de la bienfaisance.

LES REMBOURSEMENTS SUIVIS SUR LES COLIS POSTAUX

Le Ministèer des P. T. T. communique :

« En vue de procurer de nouvelles facilités au public et après accord avec les Grands Réseaux M. Georges Mandel, Ministre des P. T. T., vient de décider qu'à partir du 1er juin 1935 le montant des remboursements suivis sur les colis postaux du régime intérieur continental pourra être réglé au gré de l'expéditeur soit en espèces au guichet d'une gare quelconque des réseaux à l'expéditeur ou à toute autre personne désignée par lui soit, par mandat carte payable au domicile de l'expéditeur ou de toute autre personne désignée par lui, soit encore par virement à un compte courant postal ou bancaire ouvert au nom de l'expéditeur ou de toute autre personne indiquée par ce dernier.

» Les précisions utiles figurent à la liste mensuelle rectificative du tarif des colis postaux qui paraîtra le 1er juin ».

RESTAURANT FRANÇOIS, HOTEL
Salons particuliers. Tél. : 542.43
8, RUE DES ARTS, LILLE
Plats du jeur, comme chez soi à 6 fr.
639

POUR L'ÉCOLE NATIONALE PROFESSIONNELLE D'OYONNAX

A partir du 1er octobre 1935, l'école nationale professionnelle d'Oyonnax (Ain) recevra des élèves internes.

Cet établissement comporte une section de mécanique générale, une section commerciale applicable aux objets en matière plastique et une section d'outilleur spécialisé pour la fabrication des matières plastiques.

Pour 1935, le recrutement des élèves de première année sera fait par les soins du directeur de l'école intéressée qui admettra les élèves soit sur titres, soit à la suite d'un examen probatoire qui aura lieu dès le début du mois d'octobre au dit établissement.

Le directeur de l'école nationale professionnelle d'Oyonnax (Ain) adressera aux familles qui en feront la demande, les renseignements dont elles pourraient avoir besoin, notamment pour la constitution des dossiers d'inscription et de demandes de bourses.

Après chaque coupe de cheveux LOTION XOUR
antiseptique, tonique, émulsive

CUREMAIL
MARQUE BURLER
17
9450

UN SAVANT BELGE A TENTÉ DE SE SUICIDER SUR LA COTE D'AZUR

Un drame mystérieux a été découvert, hier après-midi, à Villeneuve-Loubet.

M. Robert B. Goldschmidt, de nationalité belge, âgé de 53 ans, demeurant villa « Candide », hôte très connu de la Côte-d'Azur, et possédant une grosse fortune, a été trouvé, par sa jeune gouvernante — c'est, du moins, elle qui l'affirme — plongé dans un sommeil si profond qu'elle ne put le réveiller. Inquiète, elle fit venir, vers midi, un médecin, qui diagnostiqua une intoxication par stupéfiants.

Une enquête est ouverte et la gendarmerie recherche si M. Goldschmidt avait l'habitude de s'adonner aux stupefiants, ou si, comme le pense la gouvernante, il s'est empoisonné volontairement dans une crise de neurasthénie.

On cherche, également, le rôle exact qu'a pu jouer, en cette affaire, l'entourage de M. Goldschmidt, dont l'état paraît très grave.

M. Goldschmidt est un savant réputé. Professeur à l'Université de Bruxelles à l'âge de 25 ans, il a fait plusieurs découvertes et dirige actuellement une usine de produits pharmaceutiques.

Les enquêteurs croient se trouver en présence d'une tentative de suicide plutôt que d'une intoxication accidentelle par abus de stupéfiants. Ils ont trouvé deux lettres adressées, l'une au fils de M. Goldschmidt, demeurant à Bruxelles, et l'autre à sa fille résidant actuellement à Paris.

UN GARDIEN DE PRISON TUA PAR MÉGARDE UN DE SES COLLÈGUES

Hier matin, vers 3 h. 45, le surveillant Castéran de la Maison Centrale de Poissy en effectuant une ronde a tiré un coup de feu par méprise sur son collègue Lucien Lallier, âgé de 30 ans qui, grièvement blessé a succombé pendant son transport à l'Hôpital de Saint-Germain.

Le surveillant Castéran a déclaré qu'il avait pris son collègue Lallier pour un détenu qui cherchait à s'évader. C'est pourquoi, pensant avoir à faire à un malfaiteur il avait fait feu.

D'après les premiers résultats de l'enquête cette version paraît être exacte. Le Parquet de Versailles aussitôt avisé s'est rendu sur place.

27me FOIRE DE PARIS

Le visiteur de la Foire de Paris ne peut manquer d'être frappé en parcourant le Salon des Acheteurs, par un stand qui se présente avec autant d'ampleur que d'originalité. C'est le Stand de la presse. Trois syndicats publicitaires ont groupé les quotidiens de Paris, les journaux de province et les publications périodiques, sous une forme originale, en trois tableaux clairs, lisibles et saisissants qui donnent une nomenclature complète de toute la presse française.

Au centre se dresse la Tour Eiffel, dont les manchettes de journaux parisiens constituent les échelons et qui est présentée comme le « Phare de Paris ». A gauche sous la devise « à chaque région sa lumière » une carte de France curieusement conçue donne une idée de la répartition de la presse de province. A droite s'épanouit un bel arbre tout chargé de journaux, de revues, d'illustrés et qui nous enseigne que « chaque période a sa floraison ».

Image à la fois géographique, statistique et poétique de la presse française, ce stand, véritable Salon d'où se dégage une impression d'ordre et de puissance, consacre la collaboration de la Foire de Paris, la Foire Internationale d'Echantillons la plus importante d'Europe, avec toute la presse française.

FEUILLETON DU 29 MAI 1935. — N° 58

LA FEMME DE L'AUTRE
PAR PAUL ROUGET

« Ah ! lorsque j'en eus acquis la conviction, lorsque j'eus appris que celle qui se trouvait sous mon toit, celle pour l'enfant de qui je m'étais dévouée, celle que je soignais avec sollicitude, n'était autre que cette inconnue tant maudite, cette misérable tant exécrée ; lorsque je sus cela, je crus que j'allait en mourir. Le moribond souffre moins dans la plus atroce, dans la plus horrifiante des agonies que je ne souffris durant ces quelques heures.

... Et maintenant, achève-t-elle, je n'ai pas besoin d'insister pour te faire comprendre qu'entre ce... garçon et vous il ne peut y avoir plus rien de commun...

« C'est assez de souffrances comme cela.

« Je ne veux pas que ni toi ni Claudette vous puissiez en éprouver d'autres par lui plus tard.

Et plus bas encore, comme pour elle seule, elle répétait presque les mêmes mots qu'elle avait prononcés jadis :

— C'est à la racine qu'il faut couper le mal.

Il y eut un instant de silence.

Marc releva lentement la tête.

— Pauvre... pauvre maman... murmura-t-il.

Puis :

— Toute la douleur ici-bas est donc pour ceux qu'elle ne devrait pas atteindre ?

Et enfin en posant sa tête sur l'épaule de sa mère, comme lorsque petit enfant il cherchait là un refuge contre les menus chagrins de ce temps lointain... de ce temps heureux :

— Oui, maman, je comprends tes appréhensions et tes angoisses... mais après ce que tu viens de me dire, ce que tu redoutes ne se produira pas.

— Tu verras ce garçon... tu trouveras un prétexte pour le prier de ne pas monter au Chalet bleu ?

— Ce soir même je te le promets.

— Tu vas être bien fatigué, mon Marc, de refaire à travers la neige, ce voyage de Lucerne.

— Mais non, maman, mais non, disait-il, en lui caressant les mains.

Et après une hésitation :

— Seulement... dis-moi...

— Quoi donc, mon grand ?

— Il vaudrait mieux peut-être que Claudette ignorât cette démarche ?

Leurs regards qui se croisaient se détournèrent l'un de l'autre, soudainement un peu gênés.

— Oui... cela vaudrait mieux en effet, murmura Christiane.

— Alors, je trouverai un prétexte pour motiver ma descente en ville.

Et comme la jeune fille, le visage plus calme, reparaissait à la porte, disant :

— Eh bien, Marc, tu sais que ton couvert est mis et que la cuisinière prétend être en mesure de satisfaire ton fameux appétit.

...Il répliquait en essayant de rire lui aussi, il répliquait mais avec moins de conviction qu'à son arrivée, tout à l'heure :

— Bon, bon... on va l'épater ta cuisinière... La marche dans la neige m'a creusé... Et puis il ne faut pas réparer seulement les besoins du passé, mais travailler aussi pour ceux de l'avenir...

« Car... ajouta-t-il se tournant vers sa mère, et trouvant une explication... un mensonge déjà ! mais que Claudette n'irait pas contrôler, je viens de songer — ah ! un peu tard — en atteignant le chalet, que j'avais omis de faire au commandant de gendarmerie de Lucerne la déclaration d'arrivée qui est obligatoire et que je ne puis retarder jusqu'à demain...

« J'étais si heureux... j'avais tellement hâte de vous revoir toutes les deux que j'ai totalement oublié cette formalité.

« Et je vais apprendre à mes dépens qu'il faut posséder de bonnes jambes lorsqu'on a mauvaise mémoire.

— Comment... protestait Christiane faiblement... comment, tu vas nous quitter déjà !

— Oh ! pas pour longtemps, petite mère ; rassure-toi, il y a encore deux heures avant la nuit, c'est plus qu'il ne m'en faut et pour me rassasier d'abord et ensuite pour réparer cet oubli.

Il lui avait pris le bras et, vers la salle à manger, il l'entraînait à présent, ainsi que Claudette.

— Allons, venez me tenir compagnie.

Vingt minutes plus tard, restauré — ah ! il avait tout de même un peu exagéré, le chasseur alpin, oui, il avait exagéré l'appétit et aussi l'entrain, la belle humeur qu'il se flattait d'avoir ! — vingt minutes plus tard, au seuil du vestibule, il embrassait encore sa mère et sa sœur, toujours un peu troublées, toujours un peu émues en dépit de la contrainte qu'elles devaient exercer sur elles-mêmes... et, avant de repartir, sur le chemin perdu, à travers la forêt blanche de neige, son regard se croisant encore une fois avec celui de sa mère, exprimait cette pensée :

— Sois tranquille, j'agirai comme il le faudra...

Après son départ... Christiane, longuement, examinait Claudette qui, surprenant tout à coup cet examen, rougissait et pâlissait de nouveau.

Et la pauvre femme songeait :

— J'ai bien agi... oui, j'ai bien agi... pour nous et pour elle...

II

LOIN DES YEUX... PRES DU CŒUR

A cette même heure, Pierre Marquisat qui avait, à l'hôtel du Lac, choisi une chambre exposée à l'ouest, restait, depuis son arrivée, debout devant la fenêtre dont il avait écarté les rideaux.

Mais son regard ne s'arrêtait pas sur l'admirable tableau offert, cet après-midi d'hiver, par la ville de Lucerne dont les maisons, là-bas, au delà du quai tout blanc et du lac turquoisé, s'étageaient entre les Reuss bondissante, les tours massives flanquant le vieux mur d'enceinte et l'énorme masse du Gütsch, argentée par la neige.

Il allait plus haut... il allait plus loin...

Vers la Montagne du Sonnenberg...

...Vers le coin où devait se trouver le Chalet bleu.

Il avait encore grandi ce Pierre Marquisat, dont la taille autrefois était très élancée déjà ; il avait gardé toute sa sveltesse, mais on devinait en lui, sous ses apparences frêles une force musculaire puissante, comme se lisait une grande énergie au fond de ses yeux pensifs et doux.

Il regardait ce paysage lointain qui lui avait été familier jadis, ce paysage qu'il avait évoqué tant de fois depuis le jour, éloigné déjà... où sa mère l'avait emmené... l'avait emporté plutôt — leur départ si brusque... si inopiné... si inexplicable même pour lui... ayant ressemblé à une fuite...

...Ce paysage qui avait été le témoin de certaines émotions... de certaines sensations inoubliables... oh ! oui... inoubliables, et qui étaient restées à jamais dans sa vie.

Le regard des beaux yeux bleus... des beaux yeux d'améthyste de Claudette l'avait poursuivi à travers les jours.

Jamais il n'avait cessé de songer à elle... de la revoir en imagination et de frissonner en se disant :

— Elle est pour un autre... Elle est à un autre peut-être !

Pendant des années... cette supposition douloureuse il l'avait faite souvent... pris chaque fois d'une angoisse affreuse... et pour tenter de chasser cette pensée il s'était plongé... comme un désespéré... dans le travail... qui console... dans le labeur qui apaise... qui endort momentanément les amertumes, les souffrances produits par les blessures du cœur.

Mais l'orientation de cet effort s'était faite vers un but contraire aux aspirations... aux désirs d'Inès.

— Un jour — c'était là-bas, à Saint-Raphaël, peu après le départ de Suisse — un jour, Pierre, grave et triste comme il l'était depuis le retour... moins grave et moins triste pourtant que lorsqu'il était seul... avait dit à sa mère avec un accent de voix qui traduisait une volonté très ferme, une volonté presque virile :

— Ecoute, mère... lorsque je t'ai, à plusieurs reprises, parlé de mon avenir... tu m'as tout de suite arrêté en me disant que je ne devais pas m'en préoccuper... qu'il était, cet avenir, assuré par la grande fortune que tu possèdes, et voyant qu'en insistant je te faisais de la peine, je me suis tu.

« Mais j'ai bien réfléchi tout seul. Et depuis, j'ai compris — et je veux que tu le comprennes toi aussi — qu'il ne serait pas digne... qu'il ne serait pas raisonnable... de ne pas songer à cet avenir...

« La fortune des parents ne doit pas détourner les enfants du travail... voilà ce qu'on m'a dit à l'école, voilà ce qui me semble être juste et vrai.

Et comme Inès, faiblement, avait protesté :

— Mais... je n'ai jamais prétendu, mon chéri, que tu devais te dispenser de travailler.

(A suivre).